**Les membres de l’Association « ZENA DAM » à Pô ont rencontré leurs partenaires de l’éducation pour échanger sur les conditions de suivi des enfants parrainés par l’association dans les établissements d’enseignement scolaire. C’était le samedi 24 février 2024 au siège de l’association à Pô. C’est la deuxième fois, depuis 2022, que l’association « ZENA DAM » initie le dialogue avec ses partenaires de l’éducation composés essentiellement des directeurs et conseillers d’éducation des écoles primaires, du post primaire et du secondaire.** **Ce cadre d’échanges est financé par son partenaire du Nord , l’association Mably-Pô.**

Au cours de cette journée riche en échanges, les contraintes liées au parrainage des enfants du primaire et les pistes de solutions ont été examinées. Le retard dans la collecte des résultats de fin d’année, les conditions d’admission en classe supérieure, de redoublement ou d’exclusion dans les écoles, les grossesses et mariages précoces des filles parrainées, le renvoi des enfants parrainés des classes en cas de retard de paiement des frais liés à la scolarité, l’APE sont, entre autres, les difficultés énumérées par ZENA DAM et ses collaborateurs. Pour ce faire, des pistes de solutions ont été proposées en vue de résoudre cette situation. Pour ce qui est du retard des collectes des résultats, les deux partenaires se sont étendus sur la période de 1er au 15 juillet pour le post-primaire et secondaire et du 08 au 15 juillet pour le primaire. L’association s’est aussi engagée à honorer les différents frais en s’accordant sur les sommes APE et les frais de dossiers désormais au plus tard à la fin du mois de janvier après la prise des photos.

En outre Dramane TOUHOGOBOU, président de l’association et son équipe sont également prêts à mener des campagnes de sensibilisation au profit des jeunes filles parrainées sur les mariages et grossesses précoces et faire un suivi social, scolaire et psychologique des enfants parrainés. D’autres participants ont aussi proposé des solutions extra-scolaires. « Il faudra aussi trouver des ateliers de formation professionnelle pour les élèves qui ne sont pas bons à l’école », plaide Titiembou.  Elargir le parrainage au préscolaire, inviter les structures de l’action sociale dans le choix des enfants sont aussi les demandes formulées à l’endroit des responsables de l’association.

Mais sur ces questions, le premier responsable de ZENA DAM est clair là-dessus. Il y a déjà une bonne collaboration entre sa structure et l’action sociale, selon ses explications. « Je crois que chaque fin d’année, l’action sociale, à travers son ministère de tutelle nous envoie des fiches à remplir pour présenter nos activités. C’est pour dire que pour parrainer un enfant ce n’est pas nous-mêmes qui allons chercher l’enfant. On n’est pas des enquêteurs. C’est en fonction d’une fiche technique que les demandeurs de parrainage remplissent et nous l’envoyons en France. Et c’est sur la base de cette fiche que les parrains décident ou non de parrainer l’enfant », a détaillé Dramane Touhogobou avant d’ajouter qu’ils ne prennent pas en charge selon l’âge mais plutôt selon le cursus scolaire. « Tant que l’enfant est à l’école et respecte nos critères de choix, nous le prenons. Et justement l’objectif de ce travail que nous sommes en train de faire aujourd’hui c’est d’expliquer et de faire comprendre à nos partenaires du Nord pourquoi, par exemple, on doit prendre en charge un enfant de 16 ans qui est toujours au secondaire », précise le premier responsable de ZENA DAM. Après donc environ trois heures d’échange, l’association et ses partenaires ont convenu d’un plan de suivi qui sera matérialisé par un guide de consultation qui explique clairement les modes de suivi et d’évaluation des enfants parrainés. Le président de l’association s’est dit satisfait des conclusions issues des échanges qui permettront de résoudre un tant soit peu les difficultés liées au parrainage des enfants.

Le préfet du département de Pô et président de la délégation spéciale (PDS) de la commune de Pô, Ilassa Dianda, qui a présidé la cérémonie d’ouverture, a tenu à remercier le président de l’association et ses partenaires sociaux et financiers pour le travail abattu dans ce domaine. « Je constate qu’ils sont vraiment engagés en leur sein et je ne peux que les féliciter et les encourager. A notre niveau, ce que nous pouvons faire comme action pour les accompagner, nous n’allons pas hésiter à le faire pour non seulement soutenir l’association mais aussi les acteurs de l’éducation », a rassuré le PDS. Il a, par ailleurs, invité les élèves parrainés à redoubler d’efforts pour pouvoir prendre la relève dans le futur.

Pour rappel, l’association ZENA DAM a été reconnue officiellement depuis 1997 et œuvre pour une meilleure éducation dans la commune de Pô. Depuis lors, elle a le soutien de son partenaire du Nord, l’Association Mably-Po. Jusqu’à aujourd’hui, l’association a pu prendre en charge plusieurs centaines d’enfants. « Aujourd’hui il n’y a pas de ministère dans notre pays où il n’y a pas au moins un ancien élève parrainé par ZENA DAM », se réjouit Dramane Touhogobou.